



AERO-CLUB DU GAILLACOIS

AVITAILLEMENT

Aérodrome GAILLAC LFDG

RAPPEL DE LA PROCEDURE ET DES CONSIGNES DE SECURITE

CONSIGNE DE SECURITE D'AVITAILLEMENT DES AERONEFS

Equipements de sécurité

Avant toute intervention, les équipements de sécurité doivent avoir été localisés et être connus de leur action

- les boutons d'arrêts d'urgence électrique
- la commande d'arrêt de la pompe d'AVGAS
- les extincteurs
- le registre mentionnant la quantité de liquide inflammable (AVGAS) dans les cuves

CONSIGNE DE SECURITE D'AVITAILLEMENT DES AERONEFS

Attitude de l'avitailleur

- le téléphone portable doit être arrêté ou laissé dans le Bureau de Piste
- il ne doit pas apporter d'éléments igniteurs ou source d'inflammation
- appareils producteurs de flammes ou d'étincelles
- flash photographique
- téléphone mobile
- cigarette allumée
- porter des chaussures ferrées
- porter des vêtements pouvant provoquer de l'électricité électrostatique
- ne pas brasser l'hélice sur l'aire de distribution
- il doit veiller à faire respecter les consignes et les procédures par les personnes qui peuvent être présentes sur l'aire de distribution
- il doit assurer sa sécurité et veiller à celle des autres

CONSIGNE DE SECURITE D'AVITAILLEMENT DES AERONEFS

Procédure d'appel des secours

Faire le **18** ou le **112** (à partir d'un téléphone portable)

Préciser lors de l'appel

- la localisation exacte : aérodrome de GAILLAC dans le département du TARN
- le type de sinistre : feu avion, station service en feu,...
- le nombre de personnes blessées ou brûlées (éventuellement)
- la quantité de liquide inflammable (AVGAS) présente dans les cuves
- **ne pas raccrocher le téléphone ou la communication tant que vous n'y avez pas été autorisé(e)**

CONSIGNE DE SECURITE ET D'AVITAILLEMENT DES AERONEFS

Incendie ou incident

INCENDIE :

- arrêter le débit des pompes en appuyant sur un des boutons d'arrêt de la pompe ou d'arrêt d'urgence
- essayer d'éteindre l'incendie avec le ou les extincteurs
- ne pas utiliser de jets d'eau
- faire dégager la zone des personnes éventuellement présentes
- alerter les secours (pompiers)
- porter assistance aux personnes éventuellement blessées
- contacter un membre du comité directeur de l'aéro-club du GAILLACOIS

INCIDENT :

Déversement accidentel de carburant :

- ne pas déplacer l'aéronef
- contacter un membre du comité directeur de l'aéro-club du GAILLACOIS

PROCEDURE D'AVITAILLEMENT DES AERONEFS

Aire de distribution: approche des aéronefs

- ne pas effectuer de roulage en direction de la station-service si un avitaillement est en cours

PROCEDURE D'AVITAILLEMENT DES AERONEFS

Accès aux équipements et registre

La porte du hangar contenant le Bureau de Piste doit être maintenue ouverte pendant l'avitaillement pour accéder :

- à la commande de mise en marche de l'alimentation électrique de la station service
- à l'arrêt d'urgence de la pompe d'AVGAS
- aux extincteurs situés dans celui-ci
- au registre mentionnant la quantité de liquide inflammable (AVGAC) présente dans les cuves (pour informer les pompiers en cas d'incendie)

PROCEDURE D'AVITAILLEMENT DES AERONEFS

Avitaillement

- ne pas avitailler pendant le remplissage des cuves de dépôt et pendant la décantation
- ne pas avitailler pendant le passage d'un orage
- les équipements à bord de l'aéronef doivent être éteints (radio, transpondeur, etc.)
- le cockpit de l'aéronef doit être fermé
- s'assurer qu'un autre aéronef ne roule pas en direction de la station service ou aire de distribution
- relier la mise à la terre équipotentielle entre l'aéronef et la station service. Celle-ci est réalisée à l'aide du câble muni de la pince. La pince doit être fixée à un élément métallique de l'aéronef (généralement le tuyaux d'échappement du moteur) et s'assurer de son parfait contact (mouvement de va et vient léger, de la pince)
- attendre 30 secondes avant l'avitaillement
- vérifier que l'index totalisateur, inscrit sur la partie haute du volucompteur, correspond à la fiche d'avitaillement de la station-service
- tourner le bouton sur le côté du volucompteur pour le réinitialiser à zéro l'index d'avitaillement et pour déclencher le démarrage de la pompe d'avitaillement de l'AVGAS
- éviter de traîner le tuyau d'avitaillement au sol

- avitailler l'aéronef

PROCEDURE D'AVITAILLEMENT DES AERONEFS

Arrêt de l'avitaillement

- arrêter le débit à partir du pistolet

Nota :

L'arrêt du débit doit être anticipé et finalisé, afin que la quantité délivrée soit en litres au volucompteur. A l'arrêt final, il ne doit y avoir qu'un zéro après la virgule de celui-ci.

- mettre le bouchon du réservoir à l'aéronef
- appuyer sur le bouton rouge à côté du volucompteur (arrêt de la pompe de débit)
- enrrouler le tuyau d'avitaillement en appuyant sur le bouton vert, à proximité du tambour d'enroulement
- éviter de traîner le tuyau d'avitaillement au sol
- débrancher la pince de liaison équipotentielle et enrrouler le câble de liaison
- renseigner correctement la fiche d'avitaillement de la station service (quantité correspondant à l'immatriculation de l'aéronef)
- s'il y a lieu, refermer la station service à clef et déposer celle-ci dans le Bureau de Piste

Important :

L'ensemble de la procédure et des consignes de sécurité ne se substitue pas à celles de l'aéronef, exemple: vérifier la fermeture du ou des réservoirs de l'aéronef.

AUTORISATIONS

Seules les personnes autorisées par l'aéro club du GAILLACOIS peuvent avitailler les aéronefs à partir de la Station service de l'aérodrome de GAILLAC (LFDG)